

---

## Le CERT obtient le statut d'un opérateur économique agréé

En présence de Monsieur Ridha CHALGHOUM, Ministre des finances et Monsieur Anouar MÄAROUF, Ministre des Technologies de la Communication et de l'Economie Numérique, la Douane Tunisienne a attribué au CERT le statut d'un opérateur économique agréé dans l'objectif de permettre la facilitation des procédures douanières.

Félicitations à toute l'équipe qui a contribué à ce succès.